



Demande de prelevement abusive de DIRECT ENERGIE

Par **Mateufou**, le **15/09/2017** à **20:21**

Bonjour,

voici un mois enviro nous sommes avertis par notre banque d'une demande de prelevement de DIRECT ENERGIE, alors que notre contrat a été résilié depuis plus de 2 ans ! Nous y avons fait opposition et avons contacté Direct Energie, qui nous explique que cela concerne une hausse du prix de l'électricité rétroactive donc régularisation !

Je précise à ce stade que nous n'avons reçu ni aivs de prélèvement, ni facture, ni aucun email de la part de DE !

15 jours après, le prélèvement se représente, et nous le refusons encore heureusement ! ET 15 jours après, ce jour nous recevons au courrier un courrier de DE, nous demandant de réactiver notre prélèvement automatique, mais toujours sans préciser pourquoi ni nous envoyer aucune facture ni explication par email !

Nous sommes tous simplement scandalisé par ces abus scandaleux de la part de DIRECT ENERGIE, et voulons savoir quels moyens de contestation et recours nous pouvons faire appel ?

Merci par avance

Par **morobar**, le **16/09/2017** à **08:51**

Bonjour,

Franchement vous devez revenir de la planète MARS pour ne pas être informé de ces

régularisations opérées par les fournisseurs d'énergie, évènements qui ont fait la une des tous les journaux TV ou quotidiens à 2 reprises, depuis les agissements illégaux des gouvernements FILLON d'abord puis AYRAULT par la suite.

Ces régularisations opérées depuis la décision du conseil d'état en faveur des fournisseurs et contre le gouvernement rend légitimes les facturations complémentaires.

Vous allez donc faire l'objet d'un recouvrement forcé par voie judiciaire avec les frais à votre seule charge.

Un peu de lecture ici:

<https://www.fournisseur-energie.com/mon-offre-actuelle/ma-facture/facture-de-regularisation/>

Par **jos38**, le **16/09/2017** à **10:30**

bonjour. et il ne s'agit pas que de Direct Energie. je ne suis pas chez eux mais j'ai dû payer la régularisation, la baisse des tarifs ayant été déclarée illégale, comme dit ci-dessus